



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Les algues bleu-vert, des actions à poser en cas de détection

Saguenay, 22 juillet 2021 – La saison estivale étant bien installée, nombreux parmi vous auront envie de profiter de nos lacs et rivières pour pratiquer diverses activités nautiques. C'est également le moment de l'année où l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay), l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBV Lac-Saint-Jean) et le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'unissent pour rappeler à la population l'importance de signaler toute présence d'algues bleu-vert dans les plans d'eau de la région.

En effet, chaque année, des signalements de cas de fleurs d'eau de cyanobactéries, communément appelées algues bleu-vert, sont faits par des citoyens préoccupés par la santé de leur cours d'eau. L'eau prend alors une coloration turquoise, et ce pendant quelques heures.

La présence d'algues bleu-vert, constitue un problème récurrent et risque d'être en constante progression si certains efforts ne sont pas investis. Soulignons que le contact avec ce type d'algues peut mener à des problèmes de santé chez l'humain comme des maux de ventre, de la fièvre, des maux de tête et des vomissements.

Ainsi, afin de permettre la mise en place d'actions et de stratégies visant à contrer leur prolifération, nous demandons aux citoyens de signaler toute présence d'algues bleu-vert.

Quoi faire?

Si vous croyez avoir vu des fleurs d'eau d'algues bleu-vert, nous vous conseillons de les prendre en photos, de récolter un échantillon en portant des gants, de le mettre dans un contenant propre pour ensuite l'entreposer au réfrigérateur. Un tel suivi est important, car ces algues peuvent disparaître aussi rapidement qu'elles sont apparues.

Nous demandons également aux citoyens de signaler la présence des algues en remplissant le formulaire [Contact visuel de la présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert](#) disponible en ligne sur le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il est aussi possible de faire un signalement par voie téléphonique au 418 695-7883 (bureau régional) ou encore au numéro d'urgence au 1-866-694-5454.

Un site Web clé

Afin de bien se renseigner, la population est invitée à consulter le site Web *Pour la santé de nos plans d'eau* au creddsaglac.com/sante-plans-eau/accueil. Ce site est une excellente source d'informations d'intérêt pour lutter contre la prolifération des algues bleu-vert. On y trouve toute la documentation nécessaire, incluant :

- les détails concernant le programme d'aide financière pour les installations septiques;
- des outils pour l'aménagement de bandes riveraines;
- les différentes réglementations entourant la navigation sur les plans d'eau;
- des lois et règlements pertinents.

Rappelons que la collaboration et la vigilance des citoyens sont la clé de la réussite dans cette lutte!

– 30 –

Pièce jointe : Photos de fleurs d'eau de cyanobactéries observées dans le lac Ha! Ha! en 2020.

Pour renseignements :



M. Marco Bondu

Directeur général

OBV Saguenay

direction@obvsaguenay.org

418 973-4321



Mme Anne Malamoud

Directrice générale

OBV Lac-Saint-Jean

a.malamoud@obvlacstjean.org

518 719-1212 p. 230



M. Tommy Tremblay

Directeur général

CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean

tommy.tremblay@creddsaglac.com

418 662-9347